

Conciliation travail-études : facteur d'aggravation de la pénurie

Plusieurs inquiétudes planent à propos des programmes universitaires de sciences infirmières. En témoignent la conférence de presse du Comité Jeunesse de l'OIIQ de mars dernier et le mémoire de l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières. Le point sur la formation de la relève.

Une émission de la Société Radio-Canada intitulée *Le monde de Charlotte* met en vedette une infirmière, mère de famille début quarantaine, qui étudie. Cette situation si courante chez les infirmières semble aller de soi. Au cours des années 90, au moins 20 % des infirmières en exercice (une personne sur cinq) ont déclaré poursuivre des études universitaires. Chez les jeunes infirmières, ce pourcentage est sensiblement supérieur, soit près d'une infirmière sur trois (32 %).

Le cri d'alarme du Comité Jeunesse de l'Ordre

Le 24 mars dernier, le Comité Jeunesse a pris la parole publiquement pour témoigner de la difficulté de concilier le travail et les études, sans compter tous les défis reliés à l'intégration à la profession, comme celui de l'exode pour les jeunes des régions où il n'y a pas de pénurie.

Ainsi, le Comité Jeunesse a interpellé le gouvernement pour que le programme DEC-bac se concrétise tel

qu'il a été promis aux jeunes qui s'y sont inscrits. Plus particulièrement, leurs inquiétudes portent sur l'admission universitaire qui pourrait être contingentée, faute de moyens. Les obstacles à l'accès des jeunes aux études universitaires non seulement hypothèquent leur cheminement de carrière, mais ils allongent également la période de précarité de leurs revenus et alourdissent leur situation personnelle et familiale. En fait, le cumul de difficultés peut même entraîner le décrochage professionnel.

Le vice-président du Comité Jeunesse, Jérôme Gauvin-Lepage, a témoigné de sa situation personnelle : à la fin du DEC, il a terminé le baccalauréat en soins infirmiers en trois ans à plein temps, travaillant à plein temps l'été et à temps partiel durant l'année, soit deux ou trois jours par semaine, grâce à la collaboration de son employeur. À son avis, le DEC-bac constitue une opportunité extraordinaire pour les nouveaux diplômés du DEC en leur permettant de terminer le baccalauréat en deux ans au lieu de trois.

Toutefois, le cas de Jérôme est bien loin de la moyenne des jeunes. En effet, nos statistiques indiquent que, durant les années 90, 30 % des détenteurs et détentrices d'un DEC au moment de l'obtention du permis ont obtenu un baccalauréat sept ans plus tard, un autre 5 % prendra jusqu'à 20 ans pour ce faire. Beaucoup d'autres se sont découragés en chemin : selon des sources statistiques du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), le taux de réussite des étudiants à plein temps est beaucoup plus élevé que celui des étudiants à temps partiel : en effet, après 10 ans, 75 % des cohortes d'étudiants à plein temps ont obtenu un baccalauréat contre 40 % seulement pour ceux à temps partiel.

Que penser de tout cela? Qu'il est normal d'en arracher quand on est jeune? Cette situation qui perdure depuis des décennies se présente maintenant dans un contexte unique et sans précédent, et on aurait tort de la banaliser. Le DEC-bac devait constituer une solution aux délais indus dans la diplomation universitaire, mais surtout assurer un afflux suffi-



Photo Marcel La Haye

sant de diplômés universitaires sur le marché du travail.

Or, plusieurs inquiétudes planent à propos des programmes universitaires de sciences infirmières. L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières (ACESI) — région du Québec, a présenté un mémoire le 25 mars à la Commission parlementaire sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, qui décrit tous les défis auxquels doivent répondre les programmes de formation, notamment la relève du corps professoral et les investissements requis pour des laboratoires, la croissance du nombre d'étudiants, le développement de nouveaux programmes, tels ceux de pratique avancée, et l'encadrement des stages cliniques. En fait, les universités souffrent d'un sous-financement qui se répercute sur les différents programmes, particulièrement en sciences infirmières où le nombre d'étudiants a considérablement augmenté.

Évidemment, l'Ordre soutient les recommandations du mémoire des directrices et des doyennes. Il est plus que temps au Québec que les programmes universitaires de sciences infirmières soient adéquatement financés.

Mais revenons sur la colère et la déception des jeunes. Doit-on appréhender des conséquences néfastes sur

l'évolution des effectifs au cours des prochaines années? Dans un contexte de pénurie, peut-on penser que le gouvernement agit de façon insouciant et jette de l'huile sur le feu d'une situation extrêmement précaire?

Chronique d'une crise annoncée

Dès le 16 juin 2003, l'Ordre adressait au ministre Couillard un dossier statistique sur la pénurie d'infirmières de formation universitaire, qui s'annonce extrêmement critique. Pourquoi? Parce que les infirmières les plus instruites sont aussi les plus âgées, donc les premières qui partiront à la retraite. Par exemple, 681 infirmières enseignantes ont plus de 50 ans! L'Ordre estime qu'il faut qu'un minimum de 1 500 infirmières par année obtienne un baccalauréat pour combler les départs à la retraite de ceux et celles qui détiennent présentement un tel diplôme et pour répondre aux besoins spécifiques de certains secteurs cliniques, alors qu'il y en a à peine 700 par année actuellement.

La pénurie d'infirmières de formation universitaire pourrait avoir des conséquences graves, car c'est tout le *leadership* de la profession qui est en cause, et la capacité des infirmières à faire face à tous les défis qui se présentent dans le système de santé.

Nous avons réussi à attirer un nombre substantiel de jeunes dans le programme DEC-bac, considéré comme une mesure d'attraction de candidats à la profession. Selon une enquête du MEQ, près des 30% des jeunes ont déclaré s'être inscrits pour profiter de l'opportunité qu'offre ce programme: celui-ci annonçait un passage automatique à l'université. Imaginez leur déception si ce n'est pas le cas!

Le 13 mars dernier, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières titrait: « Colère dans les cégeps de la région. Le programme DEC-bac de l'UQTR contingenté à la dernière minute. » Les étudiants ont parlé de fausse publicité et d'inci-

dences financières sur le plan personnel. L'une d'entre elles, indique l'article du journal, avait signé un bail pour poursuivre ses études à Trois-Rivières.

Cela fait des mois que nous insistons auprès des ministères de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation pour que tout soit mis en œuvre pour recevoir tous les diplômés des cégeps qui voudront terminer le baccalauréat, sinon il y aura deux conséquences très lourdes: le risque de tarir la source des inscriptions au cégep et l'incapacité à remplacer les infirmières de formation universitaire qui prendront leur retraite. Et j'en ajoute une autre, l'écrasement et le découragement de la nouvelle génération: alors que 2 500 infirmières partiront à la retraite chaque année, les jeunes ne pourront bénéficier du même encadrement en début de carrière que les générations précédentes. L'instabilité continue créée par ce mouvement incessant de départs et d'arrivées d'effectifs va exiger une grande sécurité personnelle et professionnelle; les besoins en expertise spécialisée seront très importants. Est-ce trop demander de prendre deux ans d'études de plus pour consolider ses connaissances?

Il faut être fier de notre Comité Jeunesse et de tous les jeunes de notre profession qui sont prêts à prendre notre relève, certes, mais qui ont compris que la conciliation travail-études risque de devenir mission impossible. Appuyons-les haut et fort. 📌

LA PRÉSIDENTE

GYSLAINE DESROSIERS